



## COURS DE « TABLETTE »

Nous voulons offrir ce service afin d'aider et motiver les aînés à comprendre et utiliser les nouvelles technologies qui sont de plus en plus un incontournable pour eux s'ils veulent demeurer actifs et au courant de tout ce qui se passe. Cours offert 1 fois par semaine avec un petit groupe de 6 à 8 personnes. Nous avons déjà le contenu du cours et les tablettes sont déjà programmées, il ne manque que vous!

### Prenez note :

Les cours se donneront de jour à notre bureau de Saint-Rémi situé au SAB, 1030, rue Notre-Dame. Un soutien technique et du personnel sur place seront disponibles constamment. Une salle vaste et éclairée sera offerte pour le cours. Une atmosphère conviviale sera favorisée. Si cela suscite de l'intérêt chez vous, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **450 454-6567** et qui sait, peut-être que c'est vous qui allez prendre du plaisir à partager vos connaissances!

## VISITE D'AMITIÉ - CONTACT TÉLÉPHONIQUE

Vous êtes malade et ne pouvez pas beaucoup vous déplacer? Vous vous sentez seul, isolé ou tout simplement, vous vous ennuyez et aimeriez jaser? Si un peu de compagnie pouvait mettre du soleil dans votre journée, contactez-nous! Au Service d'Action Bénévole des personnes bénévoles sont disponibles pour jaser par téléphone ou rendre visite aux gens qui en font la demande. C'est à vous de décider de la fréquence et de la journée; et notre organisation verra à combler cette demande dans la mesure du possible. Le tout se fera en toute confidentialité, ce à quoi les bénévoles s'engagent obligatoirement en s'investissant. Informations : Ginette au **450 454-6567**.

## RAPPEL DES ORGANISMES

### NOËL D'AUTOMNE À L'AUBERGE DE LA MONTAGNE COUPÉE

Le Club FADOQ Saint-Rémi organise un voyage à l'Auberge de la Montagne coupée « Le Noël d'automne » qui sera animé par Martin Bouchard, du **mardi 5 décembre au jeudi 7 décembre**.

Les coûts sont par personne : en occupation double 349\$, en occupation triple 329\$, en occupation quadruple 319\$, en occupation simple 439\$, taxes et pourboires inclus, pour les repas. Le prix du séjour est pour 40 personnes et il faut réserver avant le 21 octobre, car les places sont réservées à l'Auberge. Bienvenue à tous les citoyens, membres ou non-membres de la FADOQ. Pour informations ou pour réserver : Suzanne Drolet **514 351-8586** ou Claudine Caron **514 717-4927**.

## RECHERCHE DE MATÉRIEL

La maison des jeunes de Saint-Rémi est à la recherche de dons divers. Voici ce que nous cherchons : des glacières propres et fonctionnelles, des articles de baseball et de hockey, des jeux vidéo incluant consoles et jeux, ainsi que des jeux de société. Si vous avez un de ces articles à nous faire parvenir, veuillez nous appeler au **450-4540-6657**. Merci de votre générosité.

### Dates à retenir :

- **Tous les vendredis de 20h00 à 23h00** : soirée country au local des Chevaliers de Colomb. Bienvenue aux amateurs.
- **Tous les mardis à 19h15** : bingo du ROSR au centre communautaire. Venez encourager les organismes de Saint-Rémi.
- **26 octobre à 20h00** : assemblée générale annuelle du Centre Sportif Régional les Jardins du Québec Inc. à la salle du Centre sportif. Mise en candidature au bureau du directeur du Centre Sportif au plus tard le 15 octobre 2017.
- **23 octobre (lundi)** : magasinage au Carrefour Laval, organisé par le SAB / Départ: 8h45 / Coût: 8\$. Inscription: dès le jeudi 12 octobre. Inscription ou informations : Ginette au **450 454-6567**.

Pour plus d'informations : [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

L'Écho DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance  
du conseil municipal**  
20/11 / 2017  
20h00

**Prochaine séance  
de la Cour municipale**  
19 / 10 / 2017  
13h00 et 18h00

**Mairie**  
450 454-3993  
105, rue de la Mairie,  
Saint-Rémi (Québec)  
JOL 2L0

**Heures d'ouverture**  
du lundi au jeudi de  
8h00 à 12h00 et de  
13h00 à 16h30  
Vendredi de 8h00 à  
13h00

**Bibliothèque**  
**Heures d'ouverture**  
du mardi au vendredi  
de 14h00 à 21h00  
Samedi de 13h00 à  
16h00

**Écocentre**  
**Heures d'ouverture**  
Mercredi de 18h à 21h  
Vendredi de 13h à 21h  
Samedi de 9h à 17h  
Dimanche de 10h à 16h

**Loisirs / Réservation  
de salle centre  
communautaire**  
450 454-3993 poste  
5345

**En cas d'urgence**  
En dehors des heures  
d'ouverture, composez  
le 9-1-1

# L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 13 octobre 2017

VOL. 21 NO. 40

## LA VILLE VOUS INFORME...

### ABRI D'AUTO TEMPORAIRE HIVERNAL

Le Service des permis et inspection tient à vous informer que l'installation d'un abri d'auto temporaire sera autorisée à partir du **15 octobre 2017 et ce, jusqu'au 15 avril 2018**.

À cette date, l'abri d'auto doit être entièrement démonté, y compris la structure qui supporte la toile.

Nous comptons sur votre collaboration.

### CINÉ-HALLOWEEN

Venez assister gratuitement au ciné Halloween le **vendredi 27 octobre à 19h00** au centre communautaire, à la salle Desjardins. Le film qui vous sera présenté est **Détestable moi 3**.

Un sac de popcorn sera servi à chaque enfant et des animateurs du camp de jour seront présents. Toutefois, **la présence des parents est obligatoire**.

### RAMONAGE DE CHEMINÉE

L'automne annonce le début du temps plus frais, il faut y penser! La créosote est un liquide contenu en gouttelette dans la fumée dégagée par le bois lors de la combustion. Ce liquide inflammable durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée, augmentant ainsi les risques d'incendie. Le ramonage est le seul moyen efficace pour prévenir les incendies. Vous devez faire ramoner votre cheminée, selon votre consommation de bois, au moins une fois par année. Afin d'avoir un ramonage de qualité, seules les entreprises spécialisées devraient ramoner votre cheminée.

Après le travail, exigé d'avoir un reçu que vous devez conserver. Méfiez-vous des ramoneurs à bas prix qui ne ramonent que la cheminée, car ce n'est pas un ramonage complet et sécuritaire. Pour plus d'information vous pouvez consulter le site de l'Association des professionnels du chauffage (APC) à [www.poelesfoyers.ca](http://www.poelesfoyers.ca), ou consultez les pages jaunes pour trouver un ramoneur autorisé.

### LE PASSÉ CATHOLIQUE DU QUÉBEC

Cette conférence aura lieu à la bibliothèque, le **samedi 28 octobre de 13h30 à 15h00**. Elle propose de cerner cette question complexe en faisant la genèse de la situation actuelle. Elle fait un tour d'horizon de l'histoire religieuse au Québec afin de mieux comprendre le rôle très particulier qu'a eu l'Église catholique dans l'élaboration de l'identité canadienne française et québécoise. Était-ce pour le meilleur ou pour le pire? Vous êtes donc invités à une exploration unique de l'imaginaire religieux d'ici, sans parti pris, ni discours politique.



## SCRUTIN DU 5 novembre 2017

### AVIS PUBLIC Révision de la liste électorale municipale

Avis public est, par la présente, donné par madame Diane Soucy, présidente d'élection que:

- La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 4 octobre 2017.  
**Elle fera maintenant l'objet d'une révision.**
- Les conditions requises pour être un électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :
  - toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 1<sup>er</sup> septembre 2017 :
  - est de citoyenneté canadienne;
  - n'est pas en curatelle;
  - n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
 et
  - est soit :
    - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois au Québec;
    - depuis au moins 12 mois, soit :
      - ⇒ **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
      - ⇒ **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

  - ⇒ **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.
- Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter **deux documents** dont l'un mentionne **le nom et la date de naissance** et l'autre, **le nom et l'adresse** du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.
- La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la Commission de révision à l'endroit suivant : **Édifice de la Mairie (salle du Conseil) – 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0.**

Jours pour présenter des demandes :

Dates :	Heures :
Mercredi, 18 octobre 2017	de 14h30 à 17h30
Mercredi, 18 octobre 2017	de 19h00 à 22h00
Judi, 19 octobre 2017	de 10h00 à 13h00

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec la présidente d'élection, au numéro 450 454-5112 ou à l'adresse : 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0.

Donné à Saint-Rémi, ce 13 octobre 2017  
Diane Soucy, OMA Présidente d'élection

### AVIS PUBLIC Calendrier des séances ordinaires 2018 (Article 319 L.C.V.)

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017, le conseil de cette Ville a adopté, conformément à l'article 319 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2018, lesquelles débiteront à 20h00 :

Lundi, 15 janvier 2018	Lundi, 16 juillet 2018
Lundi, 19 février 2018	Lundi, 20 août 2018
Lundi, 19 mars 2018	Lundi, 17 septembre 2018
Lundi, 16 avril 2018	Lundi, 15 octobre 2018
Mardi, 22 mai 2018 *	Lundi, 19 novembre 2018
Lundi, 18 juin 2018	Lundi, 17 décembre 2018

\* Lundi, 21 mai 2018 étant un jour férié (*Journée nationale des patriotes*)

Donné à Saint-Rémi, ce 13 octobre 2017  
Diane Soucy, OMA Greffière

### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR PLANTATION

Dans le cadre du projet de reboisement dans le secteur des Jardins Saint-Rémi et le long de la route 221, l'organisme Arbres Évolution est à la recherche de citoyens désirant s'impliquer bénévolement à la plantation d'arbres. Cette plantation aura lieu **du 25 au 27 octobre prochains**. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de Karine Richard au **450 454-3993 poste 3953** ou au [krichard@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:krichard@ville.saint-remi.qc.ca).

## ACTIVITÉS DES ORGANISMES

### CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

#### Déjeuner collectif

Déjeuner au Centre c'est plaisant surtout qu'en discutant, c'est plus enrichissant.  
Dates : les **mercredis 18 octobre, 1<sup>er</sup>, 15 et 29 novembre de 9h00 à 11h30**  
Coût : 4\$/membre et 7\$/non-membre.

#### Atelier « Gérer notre émotivité »

Nos émotions sont importantes, mais il faut apprendre à favoriser celles qui sont agréables et bénéfiques pour nous. Les émotions désagréables nous déstabilisent et nos réactions sont souvent inappropriées pour la situation. Je vous propose la méthode ARA, un outil simple et efficace qui nous rend la vie plus satisfaisante et qui nous évite de souffrir « pour rien ».  
Dates : les **lundis du 16 octobre au 6 novembre de 13h30 à 16h00**. Coût : 15\$/membre et 20\$/non-membre, pour les 4 rencontres. Animatrice : Clara Toner.

### DÉJEUNER DU SAB

Le **mercredi le 18 octobre à 9h15** se tiendra notre déjeuner mensuel (3<sup>e</sup> mercredi) et suite au déjeuner, vous aurez l'opportunité de participer à une activité.  
Cette invitation s'adresse à nos bénévoles ainsi qu'aux personnes de 55 ans et plus du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville et se déroulera au Service d'Action Bénévole « Au cœur du jardin » inc. situé au 1030, rue Notre-Dame à Saint-Rémi. Prenez note qu'une **réservation est obligatoire** car les places sont limitées et qu'un coût de 3\$ sera exigé à la porte. Informations : Ginette au 450 454-6567.